

Faire face à la musique, au théâtre et à la peinture

CBR
Gâce au dynamisme et à l'implication de nombreux citoyens bénévoles, différentes activités culturelles se tiennent à Saint-Lambert à chaque année. La majorité des Lambertois en semblent fiers parce que ces festivals donnent au Village une image différente, une ambiance plus chalcurcuse, démontrent une communauté dynamique et innovatrice qui veut s'impliquer et contribuer ainsi à mettre en valeur sa spécificité tout en augmentant l'achalandage des artères commerciales. Nous avons donc essayé de savoir ce qui nous attend après l'arrivée du printemps.

La musique

Comme vous avez pu le lire dans nos pages Forum le comité des bénévoles du festival de musique vient de donner sa démission, les parties n'ont pas réussies à s'entendre sur les modalités de fonctionnement. En 1994 notamment, le festival avait un budget de 110 000 \$, dont 10 000 \$ en argent provenant d'une subvention de la ville de Saint-Lambert et 5 000 \$ en services (timbres, photocopies, etc.), les autres 95 000 \$ venaient des

commandites, de la vente de billets et des surplus des années précédentes. Après le festival de juin 1994, qui a attiré 2000 personnes en salle et près de 4000 avec les activités extérieures, le surplus est de 13 000 \$. Tous les argents récoltés et toutes les dépenses encourues l'ont été sous le contrôle et les comptes bancaires de banque de la ville de Saint-Lambert. Et c'est là que se retrouve ce surplus.

Le festival ayant pris une telle envergure, sur les conseils des responsables du service des loisirs, les recommandations de M. Shuttleworth, directeur de la ville et du maire en place Bertrand Girard, le comité du festival de musique de Saint-Lambert, sous la présidence de M. Poirier, entame les procédures d'incorporation. Le but de l'incorporation: simplifier dès 1995 les procédures de fonctionnement, comme par exemple ne plus avoir à obtenir la signature de 6 personnes à l'hôtel de ville avant chaque dépense. Les démarches terminées en avril 1994, Denis Poirier remet au maire Girard les documents de la nouvelle corporation: La Société pour l'Essor Musical Montérégien.

À la première rencontre après les élections municipales, les conseillers et le nouveau maire Boissy indiquent qu'ils n'ont jamais été mis au courant de cette incorporation et se montrent inquiets quant au fait que le nom Festival de Musique de Saint-Lambert pourrait ne plus être sous le contrôle de la ville et demande que le mot «Saint-Lambert» soit retiré de tous les documents légaux de la corporation créés au printemps 1994. Les bénévoles s'exécutent et la ville mandate en même temps ses avocats pour enregistrer le nom «Festival de musique de Saint-Lambert» comme propriété de la ville de Saint-Lambert. Les élus ne veulent pas que cette corporation soit liée d'une quelconque façon à la ville afin d'être certains de ne jamais avoir à en assumer les pertes s'il devait y en avoir dans le futur (le passé n'est pas garant de l'avenir!).

Par contre ils désirent toujours que cette corporation organise le festival dans Saint-Lambert, utilisent le nom de Saint-Lambert dans sa promotion, mais sans subvention. La ville est d'accord pour remettre le surplus et 7 000 \$ pour le concours Montérégien en musique

auquel 250 jeunes musiciens avaient participé en 1994. M. Poirier, bénévole fêru de musique, très blessé et profondément déçu par cette atmosphère de méfiance, explique qu'à cause des délais dus à toutes ces «maïseries», alors qu'il estime avoir fait beaucoup d'effort en allant à toutes ces rencontres qui n'ont pas porté fruit, le festival partirait avec un déficit. En effet il faut réserver les contrats pour les spectacles et il est déjà tard pour espérer avoir autant de commandite que l'année dernière. «Quand on considère que le budget des fêtes de Saint-Lambert est d'environ 50 000 \$, le festival de musique est un «bargain» pour un événement de cette envergure. Nous demandions cette année, une subvention de 18 000 \$ en argent, incluant le concours de musique, et ce sans aucun service de la ville, et bien sûr la remise du surplus accumulé.»

Selon M. Poirier, à en juger par les diverses réunions, la plupart des décisions se sont prises entre le conseiller Brodeur et le maire Boissy.

«Un manque de vision culturelle, alors que M.



Lise Lacaille dédicace un tableau dont l'acquisition à la Galerie Le balcon

Boissy a promis lors des élections de faire de Saint-Lambert le Centre des arts de la Rive-Sud! La volonté n'est pas là!» «Par exemple à une des nombreuses réunions en présence des trois conseillers, P. Brodeur, M. A. Croteau et Jill Lacoursière, il n'a jamais été question de la programmation du festival, de son contenu ou de son organisation, mais uniquement de questions légales et d'argent pendant 90 minutes.» M. Poirier conclut: «Le principe de l'action bénévole étant le plaisir et la confiance envers les citoyens qui ont fait leurs preuves n'étant pas là, malgré une expérience des trois dernières années avec des

surplus, le comité retire du festival.

La programmation 1994, préparée par Nicole Trudicienne Lambert, est toujours, et avec une grande qualité même selon ce qui est prévu sur cette semaine en plus avec d'autres spectacles avec chants et danses. Madame Trudicienne Lambert a dit qu'elle n'était pas présente à la programmation du festival, qu'elle ne voulait pas donner sa part de responsabilité qu'elle éprouvait à voir la ville s'animer.